Image not found or type unknown

mise à pied conservatoire en vu d'un licenciement

Par **baghera**, le **08/06/2009** à **17:22**

bonjour,
mon mari qui est syndiqué ,vient d'avoir une mise à pied conservatoire en vu d'un licenciement pour faute grave. j'ai entendu dire que les faits qui lui sont reproches c'est d'avoir soit disant menace 2 employes du magasin. j'ai remarque qu'un de ses personnes à pris sa place aux fruits et legumes . en lui posant la question ,mon mari m'a repondu que c'etait completement faut. De plus cette personne m'avait la veille menace et agraisse physiquement dut faite que je suis delegue syndical.que devons-nous faire?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés